cid:image001.png@01D503F7.A365F070

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| cid:image008.jpg@01D503F7.C1CC1300 | cid:image009.jpg@01D503F7.C1CC1300 | cid:image010.jpg@01D503F7.C1CC1300 |

Le 6 mai 2019

**Près de 26,5 millions d’euros pour soutenir les projets du territoire de la Communauté de Communes Eure Madrie Seine**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Pascal Lehongre, Président du Département de l’Eure, et Catherine Meulien, Présidente de la Communauté de Communes Eure Madrie Seine, ont signé vendredi 3 mai le contrat de territoire 2018 - 2021 de la Communauté de Communes Eure Madrie Seine.**

Ce contrat traduit la volonté commune et l’engagement réciproque de la Région Normandie, du Département de l’Eure, et de la Communauté de Communes Eure Madrie Seine de s’engager dans la réalisation de projets structurants pour la période 2018-2021.

*« La Région Normandie, chef de file de l’aménagement du territoire, a décidé de se doter d’une nouvelle politique de contractualisation avec les territoires. Ce sont au total plus de 487 millions d’euros qui seront investis par la Région pour accompagner les projets structurants et facteurs de développement pour les territoires normands* *sur la période 2017-2021. Il est évident que la transformation et l’évolution du pays passera par les initiatives territoriales » a* déclaré Hervé Morin.

Pour Pascal Lehongre, Président du Conseil départemental de l'Eure, « *tous ces contrats de territoires qui sont co-construits avec chaque collectivité permettent d'avoir une vision globale des investissements et d'aménagements. Cette méthode renforce la cohérence des projets et nous permet aussi de flécher nos financements sur des actions qui s'inscrivent pleinement dans nos politiques prioritaires. »*

Le contrat de la Communauté de communes Eure Madrie Seine porte sur  19 projets d’un montant total de 26,5 millions d’euros.

La Région Normandie s’engage à accompagner, dans le cadre du contrat de territoire, 10  projets d’investissement d’un montant total de 2, 48 millions d’euros. Le Département de     l’Eure accompagnera les projets à hauteur de 3,19 millions d’euros. Les collectivités locales, EPCI et autres maîtres d’ouvrage s’engagent à hauteur de 15,95 millions d’euros.

D’autres financements sont attendus (Etat, Europe…) pour un montant prévisionnel de   
4,88 millions d’euros.

Ce contrat de territoire porte notamment sur :

         L’agrandissement de la zone d’activités des Champs Chouettes à St Aubin sur Gaillon,

         La restructuration – développement des abords du Château de Gaillon (phase 1 sécurisation),

         L’aménagement du plan d’eau de Tosny (face à Château Gaillard),

         La création d’une voie verte en Vallée d’Eure,

         La réhabilitation du gymnase Chandelier (commune du Val d’Hazey),

         La réhabilitation du gymnase Malraux (Commune de Gaillon),

         La réhabilitation de la zone d’activités économiques Gaillon / Val d’Hazey.

Contacts presse

Région Normandie :

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](file:///C:\Users\c.chanteloup\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\SPNCK72K\emmanuelle.tirilly@normandie.fr)

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)

Laure Wattinne – 02 31 06 78 96 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)